

OCBM du Brabant wallon du 8 février 2024

Point 4 : Evaluation intermédiaire :

Ligne E2 : Tubize – Nivelles

Ligne 62 : Tubize – Braine-le-Château – Nivelles

Ligne 69 : Nivelles – Bois-St-Isaac – Braine-le-Château

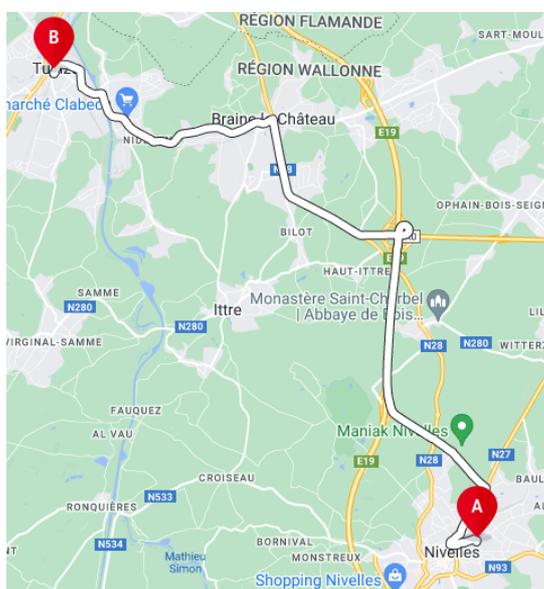
1. CONTEXTE

En 2021, dans la foulée de l'intégration du « Rapido 2 » dans le réseau wallon de bus express, deux nouvelles lignes ont été créées : la E2 et la 62, cette dernière ayant davantage une vocation scolaire. Parallèlement une adaptation de l'offre de la ligne existante 69 a également été opérée.

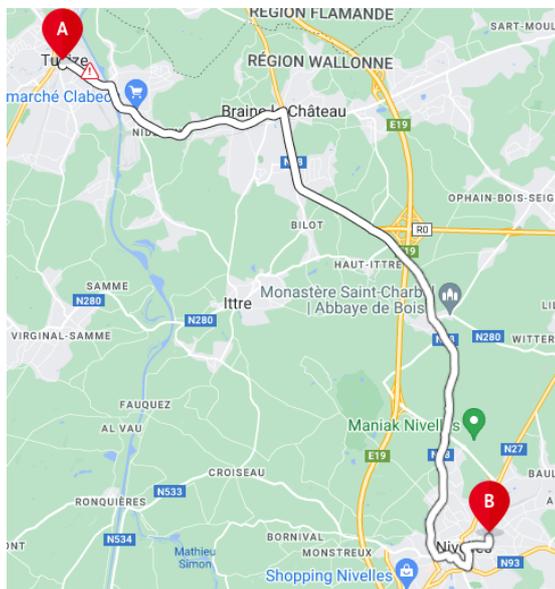
Pour rappel, sur base du processus nommé « Evaluation de l'offre », l'AOT pilote la réalisation de deux étapes d'évaluation pour chaque ligne modifiée ou créée, en intégrant les parties prenantes impliquées. Chaque étape est suivie d'un plan d'actions. L'objectif de ces évaluations est à la fois d'améliorer l'attractivité de l'offre sur ces lignes et contribuer ainsi au transfert modal souhaité par la Wallonie.

Dix-huit mois s'étant écoulés depuis la mise en service de cette nouvelle offre et dès lors que les tracés des trois lignes se confondent en grande partie, une évaluation « intermédiaire et conjointe » a été programmée. Elle a été organisée sous la forme de deux ateliers distincts qui se sont déroulés le 28 novembre et le 8 décembre 2023. Outre les représentants du TEC et de l'AOT, ces ateliers ont rassemblé les élus et techniciens des communes et villes de Tubize, Braine-le-Château, Braine-l'Alleud, Ittre et Nivelles.

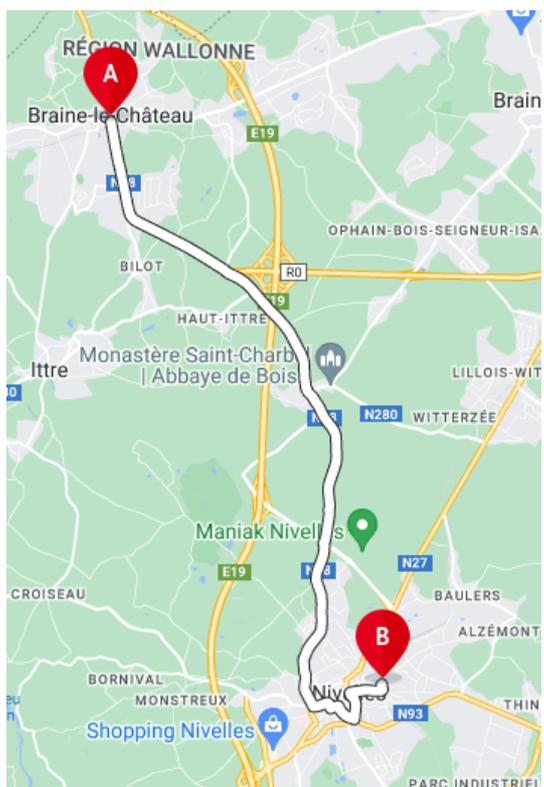
Autre particularité de cette évaluation : celle-ci s'inscrivait dans le l'étude, toujours en cours, du redéploiement du réseau de bus de la zone « Brabant Ouest ». Outre le diagnostic de la demande et de l'offre existante présenté par le TEC, l'AOT a, de ce fait, également évoqué les pistes d'adaptations qui étaient envisagées pour cette partie du réseau.



Ligne E2 Tubize – Nivelles



Ligne 62 Tubize – Braine-le-Château – Nivelles



Ligne 69 Braine-le-Château – B.S. Isaac – Ittre – Nivelles (sens aller et sens retour)



www.wallonie.be
N° vert : 1718

2. DIAGNOSTIC

Le diagnostic présenté par le TEC a mis en évidence plusieurs points :

- un nombre important d'arrêts ne disposent pas d'abribus ou de quais accessibles aux PMR, la commune de Tubize échappant à ce constat ;
- de nombreux usagers en correspondance avec d'autres lignes de bus notamment au niveau des pôles d'intermodalité de Tubize et Nivelles (de 13 à 23 % selon la ligne concernée) ;
- des profils d'usagers répondant plus ou moins aux cibles commerciales visées par les différentes lignes (nombre de 25-64 ans plus important sur la ligne express E2) ;
- un bon respect des horaires et des temps de parcours ;
- des fréquentations en « dents de scie » sur les parcours des trois lignes concernées ;
- un nombre de validations inférieur à 0.5 % au niveau du mobipôle planifié à Haut-Ittre Ring ;
- un taux d'insatisfaction des usagers relativement important notamment par rapport aux fréquences de passage, périodes de circulation et horaires proposés ;
- une majorité de retours positifs concernant le projet de fusionner les lignes 62 et 69 et de modifier le tracé de la ligne express E2 (passage via Wauthier-Braine).

Le diagnostic présenté par l'AOT s'est principalement focalisé sur la question des correspondances bus-trains. Pour la ligne E2, la correspondance ciblée dans le PRTP est partiellement rencontrée (en gare de Nivelles, en relation avec Charleroi-central mais avec un train S au lieu d'un IC). A noter que la correspondance est également offerte dans cette gare mais de manière fortuite pour les usagers qui souhaitent se rendre à Bruxelles. Enfin, aucune correspondance n'est actuellement possible entre la ligne E2 et les trains en gare de Tubize.

Au cours du premier atelier les participants se sont accordés sur l'enjeu fondamental que représentaient les correspondances dans le devenir des trois lignes concernées par l'évaluation intermédiaire.

Par ailleurs la commune d'Ittre a émis le souhait que les bus de la ligne 65 Braine-le-Comte – Braine-l'Alleud soient déviés par l'arrêt Haut-Ittre Ring afin d'établir à cet endroit un point de correspondance.

Enfin, si on doit dresser un bilan général, on retiendra que le *nombre moyen de validations par kilomètre* et la *charge moyenne continue*, dans l'hypothèse optimiste que tous les usagers restent dans le véhicule durant la totalité du parcours sont respectivement de :

- 1.6 val. /km et de plus de 31 personnes par parcours pour la ligne 62, ce qui s'explique largement par sa vocation scolaire ;
- 0.99 val. /km et de plus de 13 personnes par parcours pour la ligne 69, soit des indicateurs positifs ;
- 0.44 val. /km et moins de 4 usagers par parcours pour la ligne express E2, ce qui pose question en matière de cout sociétal.

A ce propos on épinglera que les temps de parcours entre la gare de Tubize et celle de Nivelles sont de :

- 24 minutes en voiture ;
- 46 minutes via la ligne 62 ;
- 30 minutes via la ligne E2 soit un delta intéressant qui confirme malgré tout la pertinence d'une offre express et la nécessité d'en accroître la fréquentation.

Compte tenu de ces éléments et de l'augmentation de l'offre envisagée pour la ligne 62 dans le cadre du redéploiement du réseau de bus, une adaptation de l'itinéraire de la ligne E2 afin d'assurer une répartition plus équitable de l'offre sur le territoire de la commune de Braine-le-Château mérite dès lors d'être envisagée.

3. CONCLUSION ET PLAN D'ACTIONS

Plusieurs enjeux ressortent du diagnostic et des discussions qui ont animé les deux ateliers d'évaluation.

Bien qu'elle n'ait pas encore été arrêtée, ni validée, le premier concerne l'offre qui est envisagée dans le cadre du redéploiement de la zone et la manière dont celle-ci pourrait répondre au mieux aux attentes des usagers. Il ressort clairement que des investigations complémentaires doivent encore être menées sur plusieurs plans à savoir sur :

- les usagers en correspondance (lieux de correspondances, lignes concernées, horaires à définir en conséquence, ...)
- l'accessibilité d'Ittre au réseau structurant notamment pour accéder à Nivelles, Braine-le-Château et Braine-l'Alleud en intégrant la question du maintien ou de l'adaptation de la ligne E9 qui devra être étudiée dans le cadre d'un prochain atelier à planifier ;
- la répartition de l'offre projetée sur le territoire de la commune de Braine-le-Château et des suggestions formulées concernant les arrêts à desservir ;
- la manière de desservir au mieux les nouveaux développements immobiliers au nord de Nivelles.

Le deuxième enjeu concerne l'accueil des usagers notamment dans la perspective du renforcement de l'offre de la ligne 62 envisagé mais également de l'adaptation de l'itinéraire de la ligne E2. Les actions à mener concernent principalement les

infrastructures telles que abribus et stationnement vélos et sont donc du ressort des communes.

Sachant que l'objectif poursuivi reste d'améliorer la part modale et l'attractivité des transports en commun, des actions sont également formulées telles que déplacements d'arrêts existants et créations de nouveaux afin de mieux desservir les poches d'habitat.

On trouvera le plan d'action détaillé en page 6.

Proposition d'avis de l'Organe :

L'Organe prend acte du bilan conjoint réalisé pour les lignes E2,62,69 et émet un avis favorable sur le plan d'actions visant d'une part à définir de la manière la plus adéquate l'offre envisagée dans le cadre du redéploiement de la zone du Brabant Ouest et, d'autre part, à améliorer l'accueil des usagers lorsque celle-ci sera déployée.

L'Organe attire néanmoins l'attention que ce plan d'action est susceptible d'évoluer à la lumière des options définitives qui seront prises pour la desserte de la zone concernée sachant qu'à ce stade, celles-ci n'ont pas encore été validées.

L'Organe recommande à l'Opérateur de Transport de Wallonie et aux communes de mettre en œuvre les actions identifiées qui les concernent.

EVALUATION DES LIGNES E2 Tubize - Nivelles/ 62 Tubize - Braine-le-Château - Nivelles / 69 Nivelles - Bois-St-Isaac - Ittre - Braine-le-						
ENJEUX	ACTIONS	COMMUNES CONCERNEES	ACTEUR(S)	ECHAN CE(S)	REMARQUES	
Optimisation de l'offre en bus projetée dans le cadre du redéploiement	ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES À RÉALISER					
	Flux en correspondance bus/bus en lien avec les lignes E2-62-69			OTW	2024	Objectif : hiérarchisation des différentes correspondances ciblées vu les multiples enjeux, définition précise des horaires
	Potentiel et opportunités de correspondances bus/train en gares de Tubize et Nivelles			AOT-OTW	2024	
	Commune d'Ittre : Amélioration de l'accessibilité vers Nivelles, Braine-L'Alleud, Braine-le-Château et Tubize via le réseau structurant notamment via : L'organisation de correspondances entre les lignes 65 et 62 renforcée			OTW-AOT-Ittre		
	La déviation de la ligne 65 par l'arrêt "Ring"	Ittre, Braine-L'Alleud, Braine-le-Château		OTW-AOT-Communes	2024	
	Commune de Braine-le-Château : Équilibrage de l'offre projetée entre les sillons de la N26, Wautier-Braine et du quartier résidentiel du Bois d'Haumont notamment via : L'intégration des arrêts "Rue des Radoux" et "Cantine" dans l'offre de bus express			OTW-AOT-Braine-le-Château	2024	
	La création de 2 arrêts à hauteur des rues de la Scaillée et Maison du Bois d'Haumont					
	Le déplacement des arrêts "Les Boignées" et "Rue Gérard"					
	Ville de Nivelles : Desserte du nouveau quartier d'habitations au nord de la ville notamment via : L'adaptation du tracé de la ligne 62			OTW-AOT-Nivelles	2024	
	Le déplacement et la sécurisation de l'arrêt "Ferme Huart"					
	La création d'un arrêt supplémentaire à l'extrémité nord du quartier					
	POSES D'ABRIBUS AUX ARRETS EXISTANTS					
	Rue Notre Dame au Bois (direction Tubize)			Braine-le-Château	2026	moyennant déplacement de l'arrêt en direction de Tubize
	Quatre Bras (au minimum côté école)			Braine-le-Château	2026	
	Rue de Radoux (direction Tubize)			Braine-le-Château	2026	
Cantine (direction Nivelles)			Braine-le-Château	2026	moyennant déplacement de l'arrêt en direction de Tubize	
Rue des Dévoués (direction Nivelles)			Braine-le-Château	2026	moyennant arrêt en chaussée	
Ring (2 directions)			Ittre	2026		
Boulevard Piron			Ittre - SPW Routes	2026	couplé à une traversée piétonne	
Zoning Nord (2 directions)			Nivelles	2026		
Chaussée de Hal (2 directions)			Nivelles	2026		
Petits Baulers (2 directions)			Nivelles	2026		
Chemin de Baudémont (direction Nivelles)			Nivelles	2026	couplé au déplacement de l'arrêt en direction de Tubize	
Métallurgie (direction Nivelles)			Nivelles	2026		
Grand Place			Nivelles	ASAP	urgent compte tenu du nombre de validations	
CRÉATION DE NOUVEAUX ARRETS						
Place de la Station			OTW - Braine-le-Château	2026	à étudier, vu projet PIMACI et valorisation du parking de l'ancienne gare	
Rue du Bois Foyau			OTW - Braine-le-Château	2026	à étudier, vu répartition de l'habitat et cheminement le long de la RN. À coupler avec un abribus en direction de Nivelles et du stationnement vélos	
ARRETS À DÉPLACER						
BSI Poste			OTW - Braine-l'Alleud	2026	à rapprocher du centre ou à supprimer	
BSI Maison Plasmann			OTW - SPW Routes - Nivelles	2026	à supprimer ou à rapprocher du centre avec traversée sécurisée	
Chemin de Baudémont			OTW - SPW Routes - Braine-l'Alleud	2026	à rapprocher du carrefour, couplé avec traversée sécurisée	
SÉCURISATION ET TRAVERSÉES PIÉTONNES À ÉTUDIER						
Rue des Dévoués						
Rue du Bois du Foyau						
Boulevard Piron						
Chemin de Baudémont						
STATIONNEMENT VÉLOS À ENVISAGER EN PRIORITÉ						
Place de la Station			OTW - Communes	2026	vu proximité RAVel, lotissement avec voiries apaisées, potentiel de rabattement, ...	
Rue du Bois du Foyau						
Boulevard Piron						
Chaussée de Hal						
Chemin de Baudémont						
Chemin de Grambais						
STATIONNEMENT VÉLOS À ENVISAGER DE MANIÈRE PLUS LARGE						
Inventaire de l'offre existante et de son utilisation			Communes	2026		
Sondage de la demande potentielle et définition de l'offre supplémentaire					y compris stationnement sécurisé et couvert	